

Commune de FERE-CHAMPENOISE

PROCES VERBAL

de la

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice	19
Présents	10
Votants	14

du 18 juillet 2019

Secrétaire de séance : Patrick BRETON

M. le Maire ouvre la séance. Il présente les excuses de Madame MANCE, Messieurs PETIT, GORISSE, HERBIN, CELLIER, REMY et FELIX. Madame DUBOIS et Monsieur LESPRIT sont absents. Les pouvoirs sont annoncés : Valérie MANCE à Bruno LEGRAND, Jérémy PETIT à Violaine KEIME, Gérard GORISSE à Chantal GONÇALVES, Fabrice HERBIN à Patrick BRETON.
Patrick BRETON est désigné secrétaire de séance.

M. Le Maire lit les délibérations et le procès-verbal du 27 juin dernier.
Ils sont adoptés à 13 voix, 1 abstention.

Les délibérations « dérogation scolaire » et « vente à Âges et Vie » sont adoptées à l'unanimité.

La délibération pour un emploi Parcours Emploi Compétences est repoussée car l'embauche ne se ferait qu'en 2020 et d'ici là les modalités réglementaires auront peut-être changé. Ce contrat concernerait un poste aux services techniques, plus particulièrement aux espaces verts, sur une durée envisagée de 9 mois.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire rapporte que PRECICULTURE réorganise ses activités en France et dans le reste de l'Europe et dans ce cadre, crée des postes à Epernay et à Fère-Champenoise. Une agence BERTHOUD va ouvrir à Fère, dans les locaux où était installé MX RIDE. Indépendamment de cela, Préciculture continue son plan de développement de production pour l'export.

VIVESCIA a un terrain à vendre au-dessus du chemin de fer ; à l'heure actuelle il est à l'état de friche industrielle. Le repreneur devra obligatoirement changer d'activité. Le silo doit être détruit, la partie magasin n'est plus adaptée, ancien hangar GammVert non plus. Il faudrait mettre tout à plat pour un nouveau projet. Sur le secteur, la superficie des terrains recherchés est d'environ 5ha. La commune aurait peut-être un intérêt à récupérer le terrain nettoyé.

La DDT, cellule stratégie et développement, est venue présenter le dispositif ORT (Opération de Revitalisation de Territoire). Ce qu'il nous manque pour redynamiser le centre bourg, c'est de l'argent. Suite à la visite du Préfet et de la Sous-Préfète, ce projet est en préparation pour mettre en place les bases du dispositif et une prochaine réunion est prévue en octobre.

Point sur l'église : les travaux prévus cette année se révèlent être insuffisants. Aujourd'hui, un architecte du patrimoine est venu visiter l'église et un diagnostic plus poussé est nécessaire car la structure de l'église montre des signes de faiblesse à plusieurs endroits.

Les réservations de terrains au lotissement se poursuivent.

Tous les mois, une animation sur le marché est organisée et annoncée mais les commerçants ne jouent pas toujours le jeu. C'est dommage car l'organisation est bonne.

La fréquentation au secrétariat de la Mairie le samedi matin est bonne notamment grâce aux titres d'identité.

OPAH : cela fait 2 ans que le dispositif est en cours : sur la CCSM 42 dossiers ont été déposés, sur Fère 13 ménages ont bénéficié de subvention pour la rénovation de leur logement. Le dispositif est encore valable un an, et s'adresse aux personnes à revenu modeste et peut aider les personnes âgées à rester dans leur domicile.

Le Maire présente le compte rendu des travaux des ST en juin, notamment : la réalisation d'une protection autour de la vanne d'urgence de gaz à la maternelle, l'installation d'un point lumineux à la maternelle, le nettoyage de la zone containers verres Rue des Martyrs, la réalisation de 2 meubles pour l'école primaire, le nettoyage du mur du square avant renouvellement du tag, le nettoyage du bandeau de façade de la salle des fêtes, la pose du grillage à la piscine, la réalisation d'un porte-trottinettes, la mise en place des pots fleurs à l'entrée de Châlons, la rénovation du hall d'entrée de la Maison du Directeur, la réalisation de marquages au sol,...

Patrick BRETON dit que la borne à eau de la place, borne actuellement condamnée car jamais refermée, pourrait être réparée car elle est d'époque.

Dans la rue Bruchhausen, au niveau du parterre de fleurs, un administré a scié pendant la nuit un poteau en bois car il le gênait pour se garer...

Bernadette EGOT demande pourquoi l'escalier en colimaçon des services techniques est fermé et pourquoi seulement en haut : en bas le passage est privé, l'escalier est dangereux et n'a pas à être accessible au public.

Une voiture est stationnée depuis plusieurs semaines dans la Rue des Martyrs ; il lui manque deux roues et elle est sur des rampes.

Globe d'éclairage public endommagé au 13 juillet avec un pétard sur tige : la déclaration a été faite à l'assurance et le responsable est identifié.

Rémy LEPAGE fait remarquer que certaines fenêtres de l'étage de l'école primaire sont en verre non sécurisé.

Rémy LEPAGE demande où en sont les sentiers de randonnée : le maire rappelle que la convention n'a pas pu être signée avec l'AF. Ce dossier ne peut donc pas avancer.

Rémy LEPAGE indique que malgré l'installation de deux barrières pour empêcher la circulation le jour de marché, il y a quand même des voitures qui passent.

Le 14 juillet : bon retour des animations et du pot ferton. Cependant, il manquerait un animateur pour annoncer l'enchaînement des événements.

Suggestion de déplacer la brocante sur les terrains de foot : personne n'est favorable, il est préférable de conserver l'animation au centre-ville, pour les commerçants, pour les emplacements protégés des intempéries et du soleil et le bon fonctionnement de la manifestation.

Prochaine réunion début septembre. Séance levée à 21h00